

# Formation établissements Eco-responsables

13 avril 2006 à Saint Jean de Soudain

- la démarche d'Agenda 21 local
- la démarche d'Eco-responsabilité
- des enseignements pour la mise en place d'une démarche d'établissements Eco-responsables

laurence.monnet@raee.org



10 rue des Archers  
F 69 002 Lyon  
(33) 04 78 37 29 14

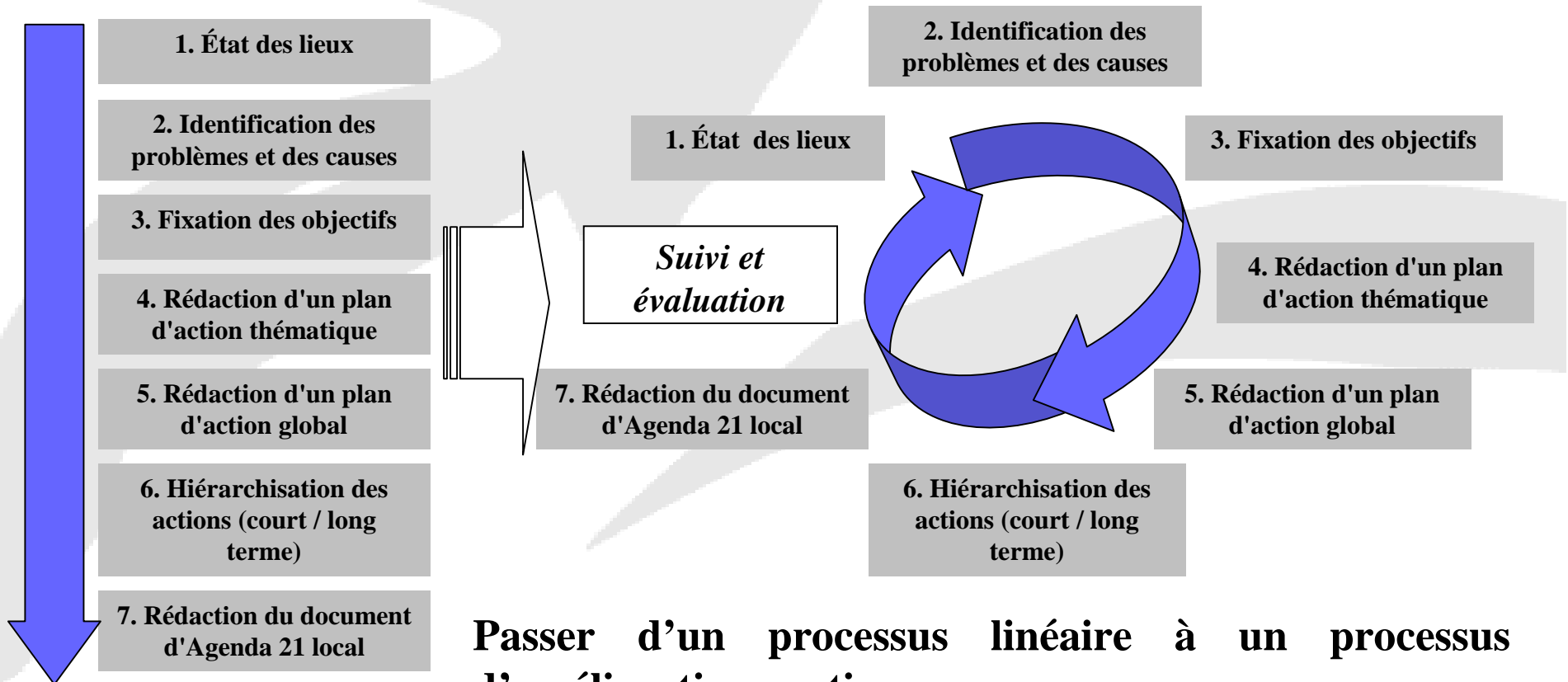
# L 'Agenda 21 local

Un projet de territoire débouchant sur un plan d'actions et l'acquisition d'une culture et d'une pratique commune.



◀ *La promotion de comportements et de projets citoyens* ➤

# Repères méthodologiques pour mettre en œuvre un Agenda 21 local



**Passer d'un processus linéaire à un processus d'amélioration continue.**

**Un contenu :** Exemplarité de la collectivité locale / Gestion raisonnée des ressources naturelles et des déchets / Aménagement du territoire, maîtrise de la consommation d'espace / Développement social et culturel équitable et solidaire / Modification des modes de consommation et de production / Développement des transports propres et d'une mobilité durable / Solidarité internationale et coopération décentralisée / Démocratie locale participative

# L'état des lieux et/ou le diagnostic

- **Décrit et analyse** sous l'angle du développement durable la situation actuelle du territoire.
- Il permet :
  - de faire ressortir les pratiques qui illustrent déjà des principes de développement durable et celles qui pourraient être améliorées ou mises en place
  - de définir les compétences qui reviennent à chacun des acteurs
  - de préparer l'animation de la concertation

# La mobilisation des acteurs : une préoccupation de tous les instants

- Pour lancer la démarche : *la présentation aux élus (délibération)*  
*la présentation aux services*  
*la constitution de **la cellule opérationnelle***
- Pour assurer le bon déroulement : ***la formation du personnel***  
*la consultation de la population*  
*les projets pilotes*
- Pour partager le diagnostic : ***les Forums et Ateliers***  
*les instances non conventionnées de concertation*  
*l'enrichissement par les services*  
*la hiérarchisation et la validation par les élus*
- Pour mettre en œuvre et pérenniser le processus : ***les ateliers actions***  
*l'évaluation*

## Les objectifs visés lors de la mobilisation des acteurs

- Diffuser les notions de développement durable
- Permettre une appropriation de la démarche par tous les acteurs (y compris certains publics habituellement plus difficiles d'accès)
- Enrichir l'état des lieux du territoire et co-produire un plan d'actions
- Faire agir individuellement ou collectivement les acteurs (multiplier les initiatives)

# Niveaux d'intervention et plan d'actions

- Des actions exemplaires :
  - Maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, bâtiments HQE, coopération décentralisée...
- Dans l'organisation interne de la structure :
  - Diagnostic, Système de Management, fréquentation de réseaux, formation du personnel, ...
- Dans les documents de planification :
  - PLU, contrat de ville, PDU...
- Dans des projets partenariaux :
  - aménagement de sites, parcs ou zones d'activités...

## **Pour exemple :** Actions phares de l'Agenda 21 local d'Echirolles

- intégration de la HQE dans les bâtiments communaux (hôtel de ville, école maternelle F. Dolto) et les projets d'aménagement urbain (charte HQE de la ZAC centre 2)
- participation au plan Climat : campagne d'affichage DISPLAY, labellisation énergétique des bâtiments ...
- intégration des recommandations A21 dans le PLU
- groupe de travail ECO-BURO, mise en place d'un PDE
- Repas « bio » dans la restauration scolaire
- Ateliers Habitants, Forum 21 et évaluation, sensibilisation des habitants au développement durable... .../...

# L 'Eco-responsabilité

Un projet d'administration débouchant sur un plan d'actions et l'acquisition d'une culture et d'une pratique commune.

◀ *La recherche d'exemplarité d'une structure* ▶

## 8 thématiques pour mettre en œuvre l'éco-responsabilité :

- Énergie
- Déchets
- Véhicules
- Patrimoine non bâti
- Eau
- Achats
- Patrimoine bâti
- Communication

## ... et une démarche participative :

- un **groupe de pilotage** interne mobilisant les responsables des services principalement concernés
- un **inventaire thématique** sur la base d'entretiens
- une **évaluation partagée** des actions et des constats de la situation préfigurant l'établissement d'un tableau de bord
- une **proposition de programme d'actions** prioritaires à soumettre aux élus
- une **proposition de plan de formation** du personnel

# Les objectifs visés par la démarche d'éco-responsabilité

## visé à :

- intégrer concrètement les préoccupations environnementales dans la gestion du patrimoine et le fonctionnement de la collectivité
- limiter les dépenses,
- responsabiliser les participants et leur faire acquérir de nouveaux comportements
- faire levier dans le processus socio-économique

## **Les actions mises en œuvre doivent permettre de :**

- maîtriser la demande en matières premières et la production de déchets en agissant sur les aménagements, les équipements...
- utiliser rationnellement les ressources et les circuits de valorisation des déchets en agissant sur les comportements et organisations...
- développer les savoir-faire locaux et les partenariats, les comportements solidaires et responsables, la conscience environnementale des acteurs

# Des enseignements pour une démarche d'établissements Eco-responsables

- **Impulser** : affirmer une volonté de la direction
- **Rebondir sur l'existant** : veiller à la bonne articulation des projets pédagogiques et de la démarche établissements Eco-responsables, utiliser les sujets de classe et les outils de communication.
- **Faire participer** : aller pas à pas et rendre acteurs les élèves, les personnels d'établissement et les parents.
- **S'entourer** : privilégier les partenariats et notamment les relations avec les collectivités (projet lycées éco-responsables de la Région Rhône-Alpes, Conseils Généraux ...)
- **Prendre le temps** : assurer une continuité et une complémentarité des projets d'année en année.

# Une méthodologie simple et concrète

- **Recenser les initiatives déjà menées** (cohérence et mise en valeur)
- **Identifier un responsable** de la démarche dans le personnel d'établissement (avec du temps dégagé pour cela)
- **Lancer la discussion avec les élèves** en se saisissant de supports existants (règlement intérieur, textes de littérature, d'actualité journalistique, expérimentations scientifiques ...)
- **Réunir une « cellule opérationnelle motivée »** autour du pilote (équipe, élèves, parents, collectivité)
- Impliquer les élèves dans **la réalisation d'un état des lieux initial simple** (questionnaires, observations, documentations...)
- **Élargir la réflexion** avec les élèves, les parents et les partenaires locaux (concertation)
- **Identifier un ou deux projets pilotes** permettant un suivi dans le temps (évaluation) et des améliorations visibles.



# Quelques chiffres sur la participation aux Forums en Rhône-Alpes

- Romans : 34 000 habitants, Forum 21 : 200 personnes
- Échirolles : 33 000 habitants, Forum 21 : 180 habitants, Formation de 400 agents
- Annemasse : 30 000 habitants, Forum 21 : 180 habitants
- Crest : 8 000 habitants, Forum 21 : 120 habitants, Formation de 60/100 agents

- l'OPAC 38 : 21 000 logements, Forum 21 : 200 locataires, Formation de 100 membres du personnel de l'OPAC

COMMUNIQUER DURABLEMENT

